270 7838

REGIONSJOB
Société par actions simplifiée
au capital de 168.672 euros
Siège social : Le moulin du Comte
20 rue Jules Vallès 35 000 Rennes
428.843.130 RCS RENNES

COPIE
Certifié conforme
à l'original

PROCES-VERBAL DES DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES EN DATE DU 8 AOÛT 2007

L'an deux mille sept et le mercredi 8 août, à 10h30, les associés de la société se sont réunis au siège social de la société pour prendre les décisions collectives suivantes, sur consultation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les associés en entrant en séance, tant en leur nom personnel que comme mandataires.

Monsieur Roland Tresca préside la séance en sa qualité de Président de la société.
Monsieur Armbruster est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 10.542 actions sur les 10.542 actions émises par la société, et que l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- les statuts de la société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- le PV du conseil d'administration du 1er août 2007 ;

- 1 OCT. 2007
Le
Dépôt N° 2000 B21

Puis le Président déclare que les éléments d'information nécessaires à la prise de décision des associés ont été tenus à leur disposition dans les délais prévus.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que les associés sont amenés à prendre les décisions suivantes :

- Nomination de Monsieur Edouard Coudurier en tant qu'administrateur du « groupe A » en remplacement de Monsieur Jean-Yves Chalm, démissionnaire de ses fonctions en date du 31/07/07 ;
- Nomination de Monsieur Marc Fourrier en tant qu'administrateur du « groupe A ».

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE DECISION

Les associés, après avoir pris connaissance des informations concernant les nouveaux administrateurs pressentis, approuvent la nomination à compter de ce jour de Monsieur Edouard

Coudurier en tant qu'administrateur du « groupe A » en remplacement de Monsieur Jean-Yves Chalm, démissionnaire de ses fonctions en date du 31/07/07.
M. Coudurier réside 11 Chemin du Penquer, 29660 Carantec, et est nommé pour une durée illimitée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

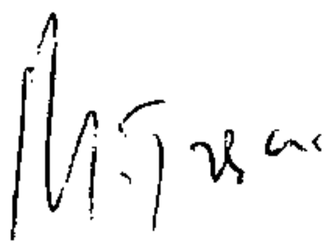
Les associés approuvent ensuite la nomination à compter de ce jour de Monsieur Marc Fourrier en tant qu'administrateur du « groupe A », conformément à l'article 16 des statuts.
Monsieur Marc Fourrier réside 54 rue de Seine, 75006 Paris, et est nommé pour une durée illimitée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par un des associés présents.

Le Président
Monsieur Roland Tresca



Un associé

